VEROSVRES

Bulletin municipal n°4

1999

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES 3 CANTONS

La Guiche - Mont Saint Vincent - Saint Bonnet de Joux - Tel : 03 85 24 68 80

Juste avant l'an 2000 : Céline Lautissier, emploi jeune au service des personnes âgées.

Nos perspectives évoquées depuis quelques mois ont largement progressé vers la concrétisation avec la mise en place d'une « assistante-accompagnatrice-coordinatrice » auprès des personnes âgées les plus isolées.

Quelle est donc la mission essentielle de notre association ?

Nous sommes dans une aide la plus directe possible au maintien à domicile des personnes âgées qui souhaitent vivre avec un confort minimum, en autonomie, chez elles. Le confort matériel est une de nos préoccupations depuis la création de l'association et le rappel de nos services existants est toujours souhaitable :

- **femmes de ménage ou plus exactement auxiliaires de vie :** une responsable, Bernadette Tissier et un téléphone 03 85 24 12 62 ;
- **jardiniers :** une responsable, Annie Chatron, téléphone 03 85 24 68 80
- **transporteurs bénévoles sur le canton de Saint-Bonnet-de-Joux uniquement :** un responsable, Marcel Comte, téléphone : 03 85 24 63 25 ;
- **télésécurité :** nous assurons le relais « Télé-présence 71 », prendre contact avec Jean Véniant : téléphone : 03 85 24 66 75
- **portage repas :** un responsable, Jean Véniant, téléphone : 03 85 24 66 75 et nos relais bénévoles.

Nous assurons toujours trois tournées semaine en liaison froide pour un prix modique de 42 F, le traiteur étant toujours Georges Ferrand de Genouilly. (Distribution assurée par l'emploi-jeune).

Et depuis le 20 juillet notre « **assistante-accompagnatrice-coordinatrice** » Céline Lautissier se rend au domicile des personnes âgées les plus isolées pour leur apporter une présence, un sourire, un réconfort. Laissons lui la parole, elle saura vous dire la valeur de sa mission :

« Une présence, une écoute, une attention suffisent souvent à faire oublier pour quelques instants la dure réalité de la solitude dans laquelle vivent des personnes âgées de nos campagnes. Mes visites permettent à ces personnes de se confier, de discuter, d'échanger des idées, de se remémorer des souvenirs, de mieux connaître l'association d'entraide. Des moments de détente, tels que promenades, animations, temps lecture sont l'occasion de rompre l'isolement. Je peux aussi aider pour des problèmes administratifs. »

Céline visite les personnes les plus isolées, souvent introduite par un courrier de la mairie : elle est satisfaite de son travail et les premiers échos recueillis sont très positifs. Écoutons cette anecdote qu'elle vous confie chaleureusement :

« Quand je suis arrivée chez ce " vieux Monsieur" qui m'attendait, appuyé sur sa canne, j'ai tout de suite remarqué sa tenue vestimentaire : il portait une très belle chemise à carreaux et son plus beau pantalon de velours, bref, la " tenue du dimanche ". Quelle ne fut pas ma surprise quand il me servit un café dans un service en porcelaine et me présenta les gâteaux sur un joli plat ! A-t-il fait tout ça parce qu'il savait que je venais et voulait me faire plaisir ? Je crois qu'il s'est également fait plaisir à lui-même en préparant cette visite, sinon, il n'aurait pas été si parfait. Je me suis alors sentie utile et en le remerciant, j'ai perçu chez lui une réelle fierté ».

Jean Véniant, président de l'association — Céline Lautissier

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES TROIS CANTONS DES MONTS DU CHAROLLAIS
71220 MARISY Tél. : 03 85 24 60 80

Canton de Saint-Bonnet-de-Joux

St Bonnet, Mornay, Pressy,	M. RENAUD Maurice	Tél. : 03 85 24 75 21
Chiddes	Mme CHAMBOSSE	Tél. : 03 85 24 71 32
Sivignon	M. Marcel COMTE	Tél. : 03 85 24 63 25
Beaubery	M. NUGUES Claudius	Tél. : 03 85 24 83 35
Vérosvres	Mme LACHARME Gisèle	Tél. : 03 85 24 81 88
Suin	M. AUBLANC Jean	Tél. : 03 85 24 81 92

Édito

• Le 28 décembre 1999, au lever du jour ma femme réussit à faire du café à l'ancienne à la lueur des bougies.
Camille arrive :
- Je te croyais en congés lui dis-je, il me répond : il n'est pas question d'être en congés ! C'est une catastrophe ! La tempête a versé des douglas sur un bon nombre de routes et on ne passe pas. Mon tracteur est en panne : il ne sera réparé que dans la matinée. J'ai prévenu Louis (l'adjoint qui s'occupe des chemins), mais je ne peux pas rétablir la circulation tout seul. Il faudra beaucoup de monde !

Sa tasse de jus avalée, Camille repart.

Dans la matinée, le portable à l'oreille, je sillonne les routes avec beaucoup de manœuvres et je constate que Camille n'est pas seul et qu'il y a de nombreux tracteurs et tronçonneuses.

À midi, tous les accès principaux aux hameaux sont dégagés. L'après-midi est consacré à la remise en état des autres routes car comme le dit Camille : "s'il neige cette nuit, il faut que je puisse passer avec le traîneau !"

En tout cas, quel élan de solidarité ! Merci et bravo à tous les bénévoles.

• En 1996, nous avions eu la joie de voir l'épicerie-tabac de M. et Mme Martin reprise par un jeune couple. Tous les Vroulons ont pu apprécier la gentillesse et la compétence de M. et Mme Asien. Malheureusement, rentabiliser un commerce dans une petite commune rurale n'est pas facile et il a fallu l'arrêter. Je souhaite bonne chance et pleine réussite à M. et Mme Asien dans leur nouveau travail.

• 1999 a vu la reprise de l'entreprise Fargeot par GTM CONSTRUCTION. Ce groupe s'engage à maintenir, voire développer l'activité de l'entreprise à Vérosvres.
Malheureusement M. René Fargeot nous a quittés le 30 décembre 1999. Il nous manquera. Nous pensons bien à ce compagnon, Meilleur Ouvrier de France, qui a su développer une entreprise innovante et florissante dans notre commune. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à tous ceux qui l'ont aimé.

• Beaucoup de régions de France ont connu une fin d'année dramatique provoquée par des inondations, des tempêtes, une marée noire ... Je souhaite que l'an 2000 soit meilleur et je présente à toutes et à tous, mes vœux de bonne santé et de bonne année.

André Desbois, Maire

Le compte administratif 1998

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	327 543,92
Charges de Personnel	405 702,55
Autres Charges de Gestion courante	283 315,58
Charges Financières	26 824,16
Dotations aux Amortissements	20 000,00
Dépenses totales :	**1 063 386,51**

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de Produits	111 107,50
Impôts et Taxes	453 747,84
Dotations et Subventions	609 453,02
Autres Produits de Gestion courante	74 371,36
Produits Financiers	12,25
Produits Exceptionnels	100,00
Atténuation de Charges	40 816,08
Excédent de Fonctionnement reporté (CA 1996)	57 725,46
Recettes totales :	**1 347 333,51**

RÉSULTAT

Recettes	1 347 333,51
Dépenses	1 063 386,51
Excédent de Fonctionnement	**283 947,00**

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'Emprunts	47 753,87
Immobilisations corporelles	2 467,25
FDAEC 98	33 206,81
FDAVOC 98	166 150,88
Éclairage Public	51 855,38
Aménagement Logements Communaux	186 572,55
FDAEC 96	66 297,27
Opérations pour le compte de tiers	2 650,00
Dépenses Totales :	**556 954,01**

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunts	207 607,00
Subventions d'Investissement	140 409,98
Dotations(Fonds de Compensation TVA)	37 350,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	20 000,00
Opérations pour le compte de tiers	2 650,00
Recettes Totales :	**408 016,98**

RÉSULTAT :

Recettes :	408 016,98
Dépenses :	556 954,01
Déficit d'investissement	148 937,03

RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET BALANCE GÉNÉRALE

	Recettes	Dépenses
Section Fonctionnement	1 347 333,51	1 063 386,51
Section Investissement	408 016,98	556 954,01
	1 755 350,49	1 620 340,52

RÉSULTAT DE CLÔTURE EXCÉDENT GLOBAL : 135 009.97

La collecte et le traitement des ordures ménagères

Dans le précédent bulletin municipal, j'avais évoqué le problème des ordures ménagères (O.M.) J'avais également présenté le SMEVOM (Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets et Ordures Ménagères du Charolais).
Ce syndicat n'intervient pas dans la mise en place de la collecte sélective et du tri d'amont qui reste de la stricte responsabilité des collectivités territoriales. Le syndicat, à la demande de ses adhérents fera réaliser une étude pour définir l'organisation du tri complémentaire et la nécessité de créer des centres de tri.

Malheureusement cette phase risque d'être longue et les pouvoirs publics nous incitent à mettre en place rapidement cette collecte sélective :
- les communes qui ont un contrat avec Eco-Emballage (société qui valorise les déchets d'emballages ménagers) voient leur TVA sur les O.M. passer de 20,6 % à 5,5 %
- aides importantes, pour l'instant, à l'investissement des collectivités à condition que ce soit en intercommunalité.

Pour ces raisons et à l'initiative de M. F. Lacharme, conseiller général, des réunions de réflexion ont eu lieu avec les maires des sept communes concernées du canton (La commune de Sivignon étant rattachée au SIRTOM du Clunisois).
Une intercommunalité nous a paru lourde et longue à mettre en place. Il faut notamment une fiscalité propre toujours délicate à mettre en œuvre.
À l'unanimité, il a été décidé de créer le SICTOM du canton de Saint Bonnet de Joux (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères).

Dans les statuts, il est précisé que la contribution des communes au Syndicat est fixée de la façon suivante :
1- Les charges relatives à la collecte et au tri des ordures ménagères seront répercutées de façon intégrale sur chaque commune en fonction de leur part représentative dans les charges du syndicat.
2- Les charges à caractère administratif seront réparties entre les communes membres en fonction du nombre d'habitants (sans double compte).

Le syndicat aura donc comme mission dès le début de l'année 2000 de :
- définir les points propres, peut-être avec l'aide de la DDE
- obtenir les subventions et acheter le matériel correspondant
- négocier avec un prestataire de services le vidage, le tri, le conditionnement de ces points propres
- négocier avec Eco-Emballage la valorisation de ces déchets
- négocier avec un prestataire de services la collecte des autres ordures ménagères.

C'est un programme long qui devrait se mettre en place petit à petit dès cette année.

Pour les objets encombrants, la ferraille, les piles, etc. nous continuerons encore cette année à utiliser le principe de la déchetterie mobile.
Dates prévues pour les passages :(deuxième jeudi matin de 8h à 12 h) les
13 janvier,
13 avril,
13 juillet,
12 octobre.

André Desbois

La commission des chemins

Comme chaque année, la commission a fait effectuer pour l'entretien et l'aménagement de la voirie communale :

Par les Services de l'Équipement : (sous le contrôle de Monsieur Bischoff)

- Aux Ducs : du croisement des Essertines à Drompvent : des grosses réparations et un enduit monocouche d'usure.
- À Hautecour : du hameau au croisement des Brosses à Lavau : les mêmes réparations ainsi que de la route départementale à Corcelles.
- Au Haut des Forêts : réfection et goudronnage à neuf d'une portion de chemin rural desservant la maison Garattoni.
- en octobre : le suivi au point-à-temps du réseau goudronné de la commune pour palier les premières défectuosités de la chaussée.

Par l'employé municipal (M. Camille Alexandre) avec le matériel de la commune :

- Aux Pierres : réfection complète avec l'élargissement et l'empierrement du chemin rural allant des Pierres à l'étang des Pierres et à Montot (très gros travail effectué avec l'aide des habitants du hameau).
- A Montot : réparation de la croix en pierre de Montot qui avait été accidentée avec élargissement du croisement (à remarquer le fleurissement assuré par un riverain).
- Aux Ducs : à l'entrée du hameau, aménagement de la chaussée afin de supprimer un dos d'âne et réfection de la chaussée dans la montée du Bois de la Ligue.
- A Lavau : réfection de la chaussée du hameau en allant à Mont versant des Charrières et du hameau à la limite de Trivy.

En cours de l'année, comme de coutume, l'employé communal a assuré :

- l'entretien et la propreté du Bourg, du cimetière et de la lagune,et cet été, chaque matin il a assuré l'arrosage des massifs de fleurs du bourg en l'absence de volontaires.
- la tonte de l'herbe du camping, du terrain de foot et des digues de la lagune.
- le broyage des abords des chemins communaux (plus de cinquante kilomètres de chemins).
- le curage des fossés méritants sur plus de dix kilomètres
- un déneigement très efficace de jour comme de nuit sur tous les chemins de la commune lors des chutes de neige particulièrement abondantes cet hiver.

Qu'il en soit remercié.

Le programme prévu sur les chemins a pris un peu de retard en raison de l'arrêt de travail au printemps de notre employé Camille Alexandre suite à un accident.
L'élargissement du chemin rural face à l'entreprise Fargeot et l'amélioration de la visibilité dans les virages de la montée du Bois Chatelet se feront en 2000, dès que possible.
Pour la nouvelle année, la commission a décidé de poursuivre l'entretien d'usure de plusieurs sections des chemins goudronnés et le goudronnage à neuf d'une partie de chemin rural desservant une résidence principale.

Le responsable, Louis Mazille

Travaux et aménagements effectués dans les bâtiments communaux en 1999

LA SALLE POLYVALENTE :

- remplacement de vitres
- ponçage, lustrage et cirage du parquet

LE BÂTIMENT ÉCOLE/MAIRIE :

- branchement des W.C. sur le réseau d'assainissement
- achat d'un ordinateur pour l'école
- achat d'un logiciel bureautique à la mairie

L'ÉGLISE :

- remplacement du battant de la cloche

En raison du planning des entreprises, les travaux concernant l'église commenceront au mois de mars 2000.

Financement de ces travaux :

- DGE (État)	108 315
- Région	70 000

Avec le FDEAC 99 et le FDAEC 2000, nous devons arriver à une subvention correspondant à 80 % du montant total de la dépense.

" Espaces Fleuris "

Chaque année, au printemps, notre village s'embellit avec la plantation des fleurs. Cette année, nous envisageons de poursuivre notre effort afin de rendre la place du monument plus gaie. Chacun pourra découvrir l'effort consenti, mais pour cela, à nouveau, je fais appel aux volontaires pour assurer l'entretien des parterres et des jardinières.

Au nom des Vroulons, une fois de plus, je viens remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'entretien de nos plantations florales.

Paul Lambert

Un air de musique roumaine sur Vérosvres

Du 8 au 16 septembre, le lycée professionnel privé Ste Marguerite Marie de Vérosvres a accueilli un groupe de lycéens roumains du lycée d'Art de Ramnicu - Valcea près de Bucarest. Les classes de BTA du lycée avaient déjà été reçues chaleureusement à Ramnicu-Valcea en mars 1999. Cet échange a pu se réaliser grâce au programme Socratès de la Commission Européenne.
Le lycée d'Art de Ramnicu - Valcea enseigne la musique et les arts plastiques. Pour sceller le 2ème volet de cet échange, les élèves roumains ont réalisé au lycée une fresque intitulée *Interférence* symbolisant l'ouverture entre les pays, elle est actuellement installée au CDI. Ces jeunes gens ont également donné deux concerts en l'église de Vérosvres. Avec talent, ils ont interprété au piano et au violon des œuvres classiques. C'est sur des airs de musique populaire roumaine interprétés à la flûte de Pan que se sont achevés ces deux soirées, pour le plus grand plaisir du public, élèves et Vroulons.
A la fin de leur séjour, les invités se sont retrouvés à la salle communale pour une réception amicale en présence de M. F. Lacharme, conseiller général, M. A. Desbois, maire et le conseil d'administration de l'établissement. La cérémonie s'est poursuivie en musique autour d'un buffet.
Espérons que ce type de manifestation se reproduira pour qu'on se souvienne de Vérosvres....même en Europe de l'Est.

Quelques rendez-vous pour 2000

Don du sang :mardi 11 janvier de 8h30 à 11h30
Portes ouvertes : samedis 5 février et 25 mars de 13H30 à 17H30

Connaissons-nous tous la maison natale de Sainte Marguerite-Marie ?

Et savons-nous que son père est né à Montot et sa mère à Saint-Pierre-le-Vieux ? Et comme par hasard, les sœurs qui habitent sa maison sont issues de ces mêmes lieux. Heureuse coïncidence !
Elles vous attendent pour vous faire redécouvrir ce patrimoine de notre village.
La chapelle, chambre natale de Sainte Marguerite-Marie, peut se visiter tous les jours. Insérée dans l'enceinte du lycée, on y accède par le petit portail près de la route (entrée principale).

Sœur Marguerite et Sœur Simone

À l'école primaire

Les Sorties de L'école

LES RENCONTRES SPORTIVES
Chaque année, nous participons à des rencontres sportives Inter-Ecoles avec les classes de Colombier en Brionnais, Vendenesse les Charolles, et Ozolles.
Cette année, nous pratiquons les sports suivants :
- du handball où toutes les sections de Vérosvres sont arrivées à la première place
- de l'athlétisme
- du cross
- et la découverte de nouveaux sports (tir à l'arc, escalade).

CORRESPONDANCE EN ANGLAIS AVEC MARCIGNY
Avec les élèves de Marcigny, nous allons établir une correspondance en anglais. À la fin de l'année, nous nous déplacerons à Marcigny pour faire des jeux en anglais.

LES SORTIES EN FORET
Nous sommes allés en forêt pour ramasser des feuilles mortes qu'on a peintes pour décorer la classe et faire la couronne de l'Avent.

LE TÉLÉTHON
Nous avons fait un lâcher de ballons pour le Téléthon. Il sert à gagner de l'argent pour les maladies génétiques. (Voir ci-contre)
Le lâcher de ballons a été fait sur la place du village. On a écrit des messages. Nous avons donné un chèque pour l'association du Téléthon.

LE CINEMA
Pour le dernier jour avant les vacances de Noël nous faisons un repas de Noël avec la maternelle, puis dans l'après-midi nous allons voir le film "Tarzan" au cinéma de Charolles.

Notre école

Les CM ont fait un exposé sur les continents :
L'Antarctique, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie, l'Amérique du Nord et du Sud.
Au printemps, nous ferons un élevage d'escargots.
Nous sommes en train de préparer une pièce de théâtre.
Avec une remplaçante, les CE2 et les CM ont fait des genres de damiers.
Avec la maîtresse, les CM1 et CM2 font de l'anglais et vont rencontrer l'école de Marcigny.
Du 8 au 13 novembre 1999, les parents sont venus à l'école présenter leur métier.

Effectifs :

Cycles 1 et 2.- classe de M. Lauprêtre et Mlle Sagnol
3 élèves en P.P.S. (dont 1 non encore scolarisé), 6 élèves en P.S.,
7 élèves en M. S. 5 élèves en G. S. — 21 élèves

Cycles 2 et 3 - classe de Mme Dubreuil
6 élèves en C. P., 9 élèves en C.E. 1, 6 élèves en C.E.2 — 21 élèves

Cycle 3 : classe de Mme Lereuil
5 élèves en C.E. 2, 7 élèves en C.M.1 6 élèves en C.M.2 — 18 élèves

Dans la classe des CP CE1 CE2, il y a six CP : Loïc, Claudine, Juliette, Adrien, Laura et Benoît ; il y a 9 CE1 : Nelly, Justine, Yanna, Geoffrey, Kévin, Cindy, Julien, Laëtitia et Clément ; il y a six CE2 : Amélie, Béatrice, Bérénice, Adeline, Pauline et Pierre. Il y a une bibliothèque, des affiches sur les murs, un ordinateur... Nous avons des correspondants à Ouzilly et à Eringhem. Les CP ont des tuteurs : Adeline et Benoît, Amélie et Loïc, Béatrice et Adrien, Bérénice et Claudine, Pauline et Laura, Pierre et Juliette. Quand nous avons fini notre travail, nous faisons les classeurs de lecture et les classeurs de maths. Il y a aussi 26 dictionnaires. Nous avons fait une rencontre sportive de Handball à Vendenesse pour les CE2 CM1 CM2 et de ballon capitaine pour les CP CE1, nous avons tous gagné contre Ozolles, Vendenesse et Colombier ; nous sommes revenus en car. Nous sommes allés faire une promenade en forêt ; il y avait un gros champignon qui pesait 1 kg 860.

Pauline (aidée par Adeline, Amélie et Bérénice pour la frappe et par toute la classe pour la relecture)

Changements chez FARGEOT S.A.

Depuis Octobre 1999, la Société FARGEOT S.A. a été rachetée par le groupe GTM CONSTRUCTION pour devenir une filiale entièrement contrôlée.

Le Groupe GTM CONSTRUCTION avait une forte volonté de s'adjoindre les services d'une telle société, dans la charpente bois, qui restent très complémentaires à ses activités de BTP.

La nouvelle Présidence de la société sera assurée par Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE depuis le siège de GTM CONSTRUCTION.
Monsieur Patrice DUBLÉ, de GTM CONSTRUCTION, a été nommé directeur de la société et est en place depuis mi-novembre 1999

Bien évidemment, aucun transfert d'activité n'aura lieu et GTM CONSTRUCTION s'activera à développer cette société dotée d'un personnel très dynamique.

Nous pensons très fort à Monsieur René FARGEOT qui vient de nous quitter et toute notre entreprise adresse à sa famille nos bien sincères condoléances

Patrice DUBLÉ, directeur

Une réalisation récente de Fargeot S.A., le pont de Merle à St Geniez ô Merle (Corrèze)

Activités artisanales, commerciales et industrielles

ALAIN RENOV' Mr Pipon	Plâtrerie, peinture
BESSON Bernard	Entrepreneur de travaux forestiers
BERNIGAL SABERN S.A.	Constructions métalliques
CHARVET-BIDAUT	Plâtrerie, peinture (siège social à Sivignon)
E.U.R.L. DESSOLAIN Jean-Yves	Menuiserie
FARGEOT S.A.	Charpentes en lamellé-collé (et traditionnelles)
GARAGE du CHAROLAIS	Mécanique générale
GUILLOUX Michel	Plâtrerie, peinture, Discothèque mobile
LA MICHE VROULONNE	Boulangerie, café
LECHERE Jean-Guy	Menuiserie
PERAMO Christian	Agent commercial
ROUX Marie-France	Agent Commercial
RUSTE	Matériaux
S.A.R.L. Dédé GUILLOUX	Plâtrerie, peinture
SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON	Maçonnerie
THOMAS S.A.	Couverture, plomberie, chauffage

ALBUISSON Pierre	Artiste, dessinateur graveur
MAZILLE Louis	Mandataire Caisse Locale Groupama Assurances

Autres services

INFO-TOURISME Point i à La Poste

Gîtes ruraux
- à Chevannes
- à Lavau
- à Hautecour
- aux Pierres

Chambres d'hôtes
- au Bourg

La bibliothèque

Le 16 mai 2000, la bibliothèque qui a pour relais la commune de Sivignon fêtera ses 10 ans.
Elle s'est développée au fil des ans et reçoit tous les mercredis, de 14 h 30 à 16 h 30, les fidèles lecteurs ainsi que les nouveaux adhérents toujours plus nombreux chaque année.
Elle accueille aussi les enfants des classes primaires le jeudi après-midi deux fois par mois.
Tout ce public dispose d'un fonds propre de 1 300 volumes qui croît chaque année grâce aux subventions accordées par la commune, mais aussi, ne l'oublions pas, aux donateurs que nous remercions vivement.
À ce volume d'ouvrages s'ajoutent 800 romans et documentaires déposés par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Saône & Loire et renouvelables tous les 4 mois, par moitié.
Cette année environ 2 000 livres ont été empruntés gracieusement par 155 lecteurs.
Venez à la bibliothèque chercher rêves et culture, le livre est une fenêtre ouverte sur le Monde et meilleurs vœux pour l'an 2000.
Au cours de 1999, madame Bidaut nous a quittés. Depuis de nombreuses années, elle apportait une aide précieuse à la bibliothèque. Madame Jacquet a accepté de la remplacer, qu'elle en soit remerciée.

Vérosvres vu par M. Daniel Tricard

VERSURES

La Société d'Intérêt Local

En plus de toutes les manifestations de l'année précédente qui ont été reconduites, de nouvelles animations ont vu le jour.

Pour la sortie à la Saint-Vincent tournante, direction Chablis, le 30 janvier, une autre association s'est jointe à nous pour compléter le car : tout le monde est revenu ravi de cette journée fraîche, ensoleillée et... arrosée.

Nos footballeurs ont organisé :

- une choucroute dansante le 13 février : grand succès
- un tournoi (très amical) le 14 juillet : sur le terrain du Haut des Forêts, 14 équipes regroupant vroulons, vroulonnes, famille et amis, se sont battues pour la première place dans la joie et la bonne humeur. La journée s'est terminée autour d'un jambon à la broche apprécié par les sportifs et leurs supporters : énorme succès.

Un chantier important est entrepris : un préfabriqué a été acheté en vue de stocker le matériel et servir de vestiaires. Reste à le remonter. Où et comment ? Les discussions sont en cours avec le conseil municipal.

Nous vous rappelons que :

- la Société d'Intérêt Local possède du matériel qui peut être loué en contactant Pascal Griffon.
- chaque mercredi de 18 h 30 à 19 h 30, un groupe se retrouve pour la gymnastique douce. Il y a encore de la place : vous serez les bienvenus.

N'oublions pas que rien ne serait possible sans bénévoles : un grand merci à tous !

Toutes les personnes désireuses de participer ou de créer une activité peuvent contacter un des membres du bureau : présidente, Isabelle Taboulot ; vice-présidents, Serge Billonnet, Alain Mazille et Pascal Griffon ; secrétaires, Nathalie Aublanc et Sébastien Pitaud ; trésoriers, Eric Martin et Jacqueline Mazille.

La Société d'Intérêt Local

Et une, et deux, et...

Après le vif succès remporté au cours de sa première saison en UFOLEP foot à 7 (cf. photo page ci-contre), l'équipe de Vérosvres est repartie pour une nouvelle saison.

Toujours au sein de la Société d'intérêt Local, une deuxième équipe voyait le jour avec le même succès. En effet, à mi-championnat les deux formations se classent première et deuxième.

Avec un effectif global de 25 licenciés, dont une bonne partie est originaire ou habite Vérosvres, les deux équipes évoluent, tous les week-ends, en championnat Charolais Brionnais et à tour de rôle à Vérosvres où vous pouvez venir les encourager au terrain du Haut-des-Forêts.

Quelques bons moments de Vérosvres en 1999

De gauche à droite, de haut en bas :
St Vincent tournante à Chablis
La "corée" des chasseurs
Le local de la Société de Chasse
La sortie des Aînés en Val de Loire
Le Téléthon
La remise du trophée Ufolep
Les deux équipes de foot-ball

La Vie de nos associations

Association Aide Ménagère

Responsable Mme LACHARME Gisèle - tel : 03 85 24 81 88

Aide à Domicile en Milieu Rural

Responsable Mme BURILLIER Monique - tel : 03 85 24 81 85

Le Tarot Vroulon

Pendant l'hiver, une vingtaine de personnes se réunit deux vendredis soirs par mois. Il organise également un ou deux concours dans la saison.

La Société de Chasse

La société de chasse de Vérosvres toujours très active le week-end anime la place du bourg surtout depuis l'ouverture d'un local aménagé dans l'ex-dépôt de Louis Prost. En plus, c'est le lieu de rassemblement pour la dépouille et le partage du gibier. Cette saison, le gros gibier est bien au rendez-vous et nous n'espérons pas de problème pour remplir notre contrat de 22 bracelets de chevreuils, de quelques sangliers sans oublier les nuisibles.

Jacky Aublanc et son équipe remercient au passage tous les propriétaires de terrains loués à la Société et leur souhaitent à tous, une très bonne année 2000.

L'Association des Pêcheurs

L'Association des Pêcheurs, créée depuis 1969, met à la disposition des amateurs de pêche à la ligne l'étang du cimetière.

Les cartes sont vendues à la demi-journée, à la journée ou à l'année. Elles sont à retirer au café-boulangerie Degaille au bourg de Vérosvres.

Le produit de la vente des cartes est intégralement utilisé pour la location, l'entretien et l'empoissonnement de l'étang.

La pêche est ouverte du 1er avril au 31 octobre.

Meilleurs vœux à tous les pêcheurs.

Amicale des Aînés

Avec l'année 2000, l'amicale des aînés serait heureuse d'accueillir de nouveaux retraités (cinq sont déjà venus nous rejoindre). Il ne faut pas se dire trop jeune, ne pas attendre la vieillesse pour venir s'associer à nous, remplacer nos adhérents âgés et garder une amicale dynamique.

Entretenir vos neurones avec les jeux de société, le concours de dictée et de poésie, vous pouvez adhérer à n'importe quel moment de l'année et même faire un essai un jour de club (le deuxième mercredi de chaque mois) pour avoir un aperçu de l'ambiance.

Chaque année, nous organisons diverses manifestations pour le plaisir de tous. Cette année encore un voyage de deux jours est programmé ainsi que notre premier thé dansant en fin d'année.

Les traîne-savates du vendredi

C'est toujours avec plaisir que les traîne-savates du haut de la commune se retrouvent chaque vendredi après-midi pour sillonner les chemins afin d'oxygéner leurs poumons et toujours y découvrir des choses nouvelles.

Un marcheur

Mon village et les fleurs

La blanche hermine de l'hiver
S'en est allée depuis hier
Et déjà, dans notre village,
Les jardiniers sont à l'ouvrage
Près de l'église, chacun s'affaire
À préparer nombreux parterres
De son vitrail, Saint-Laurent
Doit être vraiment très content.
À petits pas, le printemps vient,
Le Soleil sera pour demain
Quand tulipes et forsythias,
Géraniums et pétunias
Montreront le bout de leur nez
Jardiniers seront rassurés
Les hameaux, aussi s'y sont mis
Qui n'a pas son jardin fleuri,
Une plate bande, des pots,
Des balcons flamboyants et beaux.
Et partout murs et murets
De couleur se sont irisés !
Chacun, ici, avec ardeur
Travaille pour que vivent les FLEURS.,
Humbles fleurettes, rouges rosiers
Que d'amour vous fait-il pousser,
Mais que nos villages sont gais,
Par l'amour que vous donnez.

Lina Eliane DESBOIS

Le Mendiant

Le mendiant était là accroupi
Ployant sous le poids de sa vie
Un chien à ses côtés
Semblait tout aussi éploré
Pauvre hère, direz-vous
Sans lui donner un sou
Son regard est éteint
Et il n'attend plus rien
Me penchant un peu plus
C'est là que j'aperçus
Une larme briller
Tomber à ses pieds
J'ai mis trois francs six sous
C'est peu me direz-vous
Alors, si vous voyez
Le mendiant accroupi
Donnez-lui un denier
Vous aussi...

Josiane GARATTONI

Mon village fleuri

À la belle saison
Fleurissent les balcons
Habitants du village
Se mettent à l'ouvrage
Ils se nomment delphinium
Ou même géranium
Les timides pensées
Voisinent à leurs côtés
Chacun ayant à cœur
D'offrir ce bonheur
Des fleurs à pavoisons
Ornent toutes les maisons
OYEZ, OYEZ mes bonnes gens
C'est à VÉROSVRES évidemment!

Josiane GARATTONI

Combien d'agriculteurs y aura-t-il demain à Vérosvres ?

Durant ces cinquante dernières années, le nombre d'exploitations agricoles a presque été divisé par 4, ces quelques chiffres nous le rappellent : 1950, environ 100 exploitations, 1975, 63 ; 1995, 30 ; 1999, 29. Parmi ces exploitations, on compte 4 sociétés (GAEC ou EARL) dont 3 à 2 associés, il y a donc 32 agriculteurs sur la commune.

Le document ci-dessous présente la répartition des exploitants selon leur âge afin d'avoir une approche de l'évolution pour les prochaines décennies et de nous poser quelques questions.

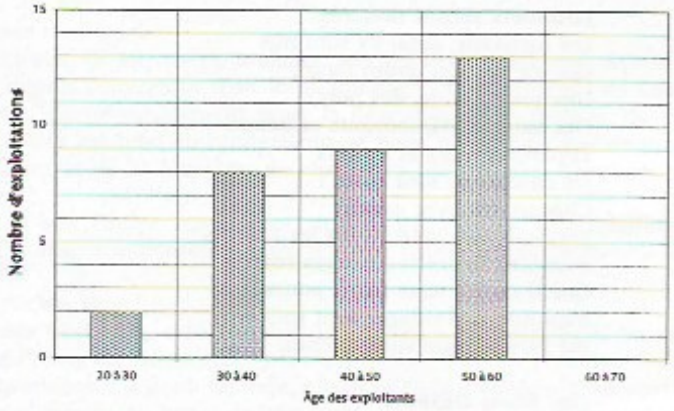

Aujourd'hui l'âge moyen des agriculteurs de la commune est de 45 ans. Il y a encore de nombreux jeunes mais dans les 15 années à venir 19 exploitants auront l'âge de la retraite. Ont-ils un successeur ? L'évolution des situations familiales et divers éléments imprévisibles ne permettent aucune conclusion chiffrée.
Jusqu'à présent, les exploitations qui ont disparu avaient de petites superficies et des bâtiments peu fonctionnels, leurs terres ont été réparties entre leurs voisins.
Demain, un certain nombre d'exploitations plus grandes équipées de bâtiments modernes risquent de ne pas avoir de repreneur.

Doit-on poursuivre l'agrandissement des fermes restantes au détriment du nombre d'exploitants donc du nombre de familles sur la commune ? Ou bien privilégier l'installation de nouveaux jeunes ?

Comment installer des jeunes en agriculture ?
Certaines dispositions existent :

- Le contrôle des structures, il s'agit d'une commission départementale composée d'élus, de représentants de l'administration et des organisations professionnelles agricoles qui veillent à la répartition des terres libérées entre les agriculteurs actifs et les jeunes. Cette répartition administrée des terres est nécessaire mais aujourd'hui elle est à la limite de porter atteinte au droit de propriété. Peut-on encore la renforcer ?

- Il existe à l'ADASEA de Saône-et-Loire un répertoire regroupant les agriculteurs qui prennent leur retraite et les jeunes qui cherchent une exploitation afin d'établir une relation entre eux.

— Enfin le Fonds pour l'Installation en Agriculture propose des incitations financières aux agriculteurs retraités qui cèdent leur exploitation à un jeune hors du cadre familial.

Pour installer des jeunes hors succession familiale, ne devrait-on pas aller plus loin ? Envisager et légiférer un "parrainage" du jeune agriculteur par les coopératives, CUMA, groupement de producteurs, caisses locales de mutuelles assurances ou même les municipalités.
Ce parrainage pourrait cautionner les fermages pour quelques années. En effet les exploitants cédants ont une appréhension tout à fait compréhensible face à des jeunes repreneurs qu'ils ne connaissent pas et préfèrent louer leurs terres à des agriculteurs installés dont la situation est plus sûre.
En contrepartie, l'agriculteur retraité devra louer la totalité de son exploitation y compris l'habitation, car comment peut-on envisager la reprise d'une ferme en élevage si l'éleveur n'habite pas sur place.

La Foire des Bruyères à la fin du XIX^{e} siècle

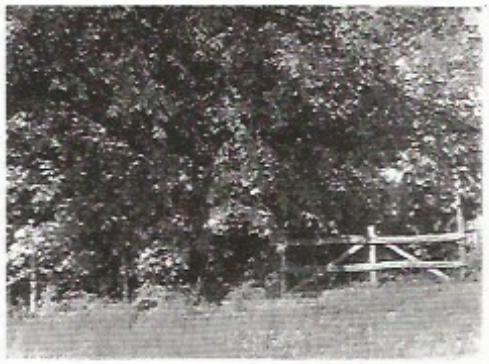

Les Bruyères en 1998

Lavau en 1981

?

2020

Ces quelques lignes de réflexion n'ont de sens que si demain les politiques nationale, européenne et mondiale permettent aux agriculteurs de vivre sur des exploitations familiales à taille humaine.

Alain MAZILLE

Vroule, en diz neu san in

Extrait du journal L'Impartial des 17, 28 novembre et 8 décembre 1901

Nous recevons de Vérosvres une correspondance intéressante qui est écrite avec beaucoup de peine en patois, que nous avons déchiffrée avec beaucoup de plaisir et qu'on nous prie instamment de mettre en bon français. Nous nous garderons bien de répondre au désir de ce brave paysan ; nous insérons sa lettre telle qu'elle intégralement : la traduire en français serait lui enlever tout son sel.- Nous ne demandons qu'une chose, c'est qu'il continue à nous en envoyer quelques-unes de ce genre.

Monsieur le Dzornaliste,
Dze vos écrit pe vos raconté ce qui ce passe dans not' commune dépeu quéque tàn. Ma et le petié Cadet not' voisin a peu ben des autres, nos en sont telleman en colaire que noté tseveux s'en eurpant su la tête. Dze pou pas vos y dire en francet, pas'que dze su pas instru. Mon poure père m'enviot bin en classe in chetit bou l'ivert, mais dze demoro dari lé boutseure av' le gran Dzouzé qu'étot ass' cheti que ma, a peu nos tsaissin les oyésses ; dzai ren veu lu apprendre, et dze sai ren audzordeu, mais dze compran bié tot de mainme in p'tion les affères. Ce que dze va vos dire, vos y mettré bin en francet, pe que tot le monde. y comprenne bié, dz'ai dza li quéque cou vot' dzournal, voz'é enne prou bçlle langue.

Vé tzé nos, y sont tot quemen ma, y ne savan'pas trop écrire le francet.

Y airot bin le mossieur du tsatiau, maisi ol à dit qu'o parto à Paris ; le rédzen, dze me fi pas à c' t'homme la ; le queuré, dze v'lo bin y allé, mais le petiet Cadet m'a dét qu'y étot pas la poinne qu'ol est trop peureu.

Dze v'lo vos dère qui v'lant batire enne clace de feyes pe mette la commune dans les daites, y v'lant tsaissi noté seures pe mette des institutrisses.
Y diant qu'y est in mossieu de Tsarolles, l'inspecteur que pousse. Vos le conniait si ti ? Dze me rapelle pas bié son nom. Dze crai qui l'appelan Mossieu Sausseron. En tot cas, y faudro vare c' t'homme, enne vrai essequelette. Dze vos garanti que les de Veroule le conniaitsan bié, o vin tot les quainze dzo. Deux grandes dzambes queman enne soterelle, un s'tit dzibusse, enne vaiste, mais al n'est pas fette queman la menne, al est pu londze, a peu y a deu boton su les faisses ; le dzo de la pétse de l'étan, o passot, ol avot deu souyié qu'étin bin enco bié pia et bié équeulé, le Dzen Guitta que travaye pas mau, farot bié de l'en y vandre enne paire quant o reviendra à Veroule.

Y est pretan c'tu grant Sausseron que vou gouverné not' commune. Ol est veni in dzo p' amoudié la maison in Fransois Guitta ; ah, cré matain, Y-est le Fransois que l'a bié ressu, quemen in tsin en in dzu de quille, le redzen ne poyot pas le reconsolai. Ol a pas predu coradze. pe tot çan, ol est reveni quéque tan apré vé le maire ; la mairèce la foutu des sotises, ol enriot tot bieu ; quant ol est parti, ol a vlu l'y donné enne pogné de main, la mairèce enne fenne que crain pas de dir se qu'al vous dire n'a pas v'lù assi vrai que dze vos y di la. Y en aro ézu a sa pièsse que se serain catsi et que n'arain jamai reveni. Pas du tôt, ol a poin d'onte, o s'est ramené quainze dzo apré vè le tombi p' acheté sa vretsire ; la fenne du tombi l'a encor donnè enne petiéte raclé que se porto bié. Le dzo de la pétse de l'étan, ol est encor reveni ; dze vos diret bin enne aut'cou qui que l'a encoradzi à reveni ; mais ol est pas allé tan que vé le maire, ol a ézu peu de sa fenne ; le maire la ressu vé sa feye é Tsan. Le poure homme, ol n'a pas de tsanse. Dze crai qu'o fera bié de fair attension quan o revindra. Y en di l'aut'dimantse en sortan de la maisse qu'y parai que les fennes du boure v'lain le corre apré, si ol revenot, à, cou de treuffe pouri su son dzibusse tan que vé le Dauçon du Rotsi. Cré matain, y en sero parlé des fennes de Veroule, si yarrivo. Dze voudro bié savar le dzo, les treuffe peuri me manquan pas c't'enné, dze les y en mennerot bin in tombereau, a peu dze voudro rire si y abatain le dzibusse. Y esti pas vrai ? Que ç'tu Mossieu se maile don de ses afféres, a peu qu'o lésse don la commune tranquile ; que le préfai li donne don enne aut'gradde, ol la bin mérité de veni tan de cou à Veroule, mais qu'o débarésse don le péyi.

C'tu Mossieu Sausseron, ol a bin vu à qui qu'ol avo affère.

Not' Maire y est in brave home, voz en é bin antandu parlé, o sappele Anri Guita, ol est mouni, mais o ne vole pas le monde, les fornai rendan pas tro mau env' lu, mais y fai ren, y est un poure home dépeu quéque tan. Dze sais pas qué quia an desso, mais y a quéque tsouse. Dze lai pretan pas mausoteni pe les fouères des Brires, mais pe c't'affére de clace, dze n'an su pu.

O sai pretan bié que tot le monde ne vous pas de méson décol, pass'que l'aut' est prou bonne, que tot le monde est trot lâ de péyer des santimes adicionels, lu dit preto qu'on ne vou pas de méson décol non pu, que si le forçant à batire qu'o donnera sa démicion, a peu v'la ti pas qu'o corre à Tsarolle, qu'o corre à Mâquon, qu'o corro preto pe c't'affére, qu'ol en parle à not'députai quan o vin à Veroule, qu'o ressoi Mossieu Sausseron, qu'o va env'lu en le corran apré quemen in petié tsin p' aster du tarain, a peu tôt çan, sans en ren dère à son conceille que dimantse dairi ; o fai tot, o lèsse tot fère, a peu preçonne ne sai ren.

Dze crai qu'y durera pas ; non y pou deuré queman ça. Les conceillés que sont pas bêtes et qe v'lan pas mette la commune dans les daites, arraiteran ben not maire.

Y en a qu'en en connaitsan lon su tote c'tes afféres là, to se retau in dzo. Pe la fouère de Dopiare qu'éto hière, à l'auberdze des Tsarollais qu'est en entran, mon neveu de Trévi m'a payé une tasse : à couté de nos, y en avo quatre de Veroule su enne aute tabye que fayen du breu ; dezuvro prou les oreyes, mais dzi compreno pas les cart de mon sou.

Dze sai ben qu'y parlain de not' maire, à peu de buro de tabat, mais dze sai pas si y est queman y a quéque année ; dze sarai bin vos y dire enne aut' cou. En tot cas y commanse pas trop mau à s'en dire su les que poussan en desso, su les que craindrain pas que la clace se faye. Tsaquin tirre de son couté, y est prou bon, mais y fodro pretan pas à couze de quéque individus mette la commune dans les daites. Dié pas qui est vrai, Mossieu le Dzornaliste.

Queman di le petié Cadet : ce qu'y farain pas mieu de fère in cro dans le boure pe fère lavé les fennes, a peu d'amené le télaigraphe, a peu de pas écouté Mossieu Sausseron. Y a des tsemin du couté des Deu, des Sertennes, ah, les petié tsemin ; si vos v'li Mossieu le Dzornaliste, veni don pe la fouère des Brires qu'est le moi de daissambre dze va y allé env' la fenne pe mené enne tsarrte d'ois et de poulai, a peu nos causeran, dze vos péyeré in pot de bon queur, ol est pas tsère c'tenné.

Dze vos en di pas pu lon audzordeu ; dze corre vé le petié Cadet pe l'y lir ma laitre, a peu dze va fère écrir pe son gas qu'a ézu son certifica, enne liste pe m'envi le dzornal quan vo lairé fet. N'enviez en don enne aut' cou vé le Dzen Lardi le menuizié, o vos les vandra bié, y a pas le pareille. Vos m'aiscuseré bin ; dze vos en écrit bin in petion lon, mais dze pense que vos me comprendré bin tot de minme. Y faudra bié y mettre en francet. Dze vos salu bié.

Dzen Mari B. de Boté

Pour que nos lecteurs comprennent bien cette lettre, nous devons leur faire remarquer qu'elle nous a été écrite au commencement du mois de novembre. Nous avons dû, à cause de la longueur et de l'abondance d'autres matières, la diviser en plusieurs coupures. Nous regrettons qu'elle soit finie. Nous prions instamment notre correspondant, quoique peu habitué à écrire, de vouloir bien nous envoyer encore quelques nouvelles de son pays et le plus tôt possible. Toutefois nous lui demandons la permission de mettre en français ce que nous jugerons à propos. Son franc parler en patois vaut bien la littérature des maîtres du journalisme. N.D.L.R.

À la rencontre de nos artistes...

JONES Glyn, comédien

Je suis anglais, je vis et je travaille en France. J'ai d'abord travaillé comme artisan en fabricant des ocarinas (des flûtes en terre cuite) que je vendais sur des marchés et sur des expositions artisanales. Puis, j'ai tout changé, depuis douze ans, je suis comédien, je joue seul dans des spectacles que j'écris moi-même. Je m'adresse à un public jeune avec des spectacles en français pour des enfants de trois à douze ans et des spectacles en anglais pour des collégiens. Pour gagner ma vie, je dois souvent voyager en France ce qui ne me fait pas toujours plaisir. Pourtant, c'est un métier passionnant : on ne sait jamais à l'avance comment sera son public. On ne peut prévoir tous les problèmes, ni les réussites mais quand son public s'intéresse, s'émeut, rit et se plaît, on ressent une chaleur humaine qui fait du bien.

Quand on me demande pourquoi je fais ce métier, j'ai tendance à répondre que je n'en sais trop rien ?

Peut-être que c'est en souvenir des sketches qu'on montait entre enfants et qu'on montrait entre enfants à des parents indulgents qui nous encourageaient d'applaudissements enthousiastes. Je suis sûrement resté moi-même un peu enfantin. J'ai besoin, même à quarante ans passés que les gens me regardent, m'aiment et m'applaudissent.

J'aborde ce métier d'une manière assez artisanale. Mon premier spectacle s'appelait " l'Oiseau Noir ". J'ai monté plusieurs spectacles. Souvent, je faisais participer des jeunes du public à qui je donnais des rôles faibles et des costumes marrants. Cette participation a bien changé la nature de mon travail. Elle est beaucoup appréciée par le public, mais comment ces jeunes vont s'adapter au jeu théâtral sollicité ; il y a souvent de très bonnes surprises et... parfois des mauvaises. Depuis quelques années, je travaille surtout en collège pour des élèves qui apprennent l'anglais avec des spectacles en langue anglaise. Ici l'humour prime : c'est un public difficile mais prêt à tout vous excuser (mais le fait de parler en anglais) à condition de les faire rire. Ce sont des spectacles très visuels puisque ces jeunes ne sont attentifs que s'ils comprennent et souvent ils ont un niveau de langue très réduit.

Aujourd'hui, j'ai des nouveaux projets : un spectacle musical pour petits et... Mais oui, il y a Shack qui a appelé, vous le connaissez peut-être, SHACK SHE RACK, the great french president ! Il veut que j'aille à l'île de Pinchas chercher le crapaud Boutititi... Alors peut-être qu'on se verra là-bas.

Sketch du spectacle *A nice cup of England*

État Civil de 1900

NOMS & PRÉNOMS DES NOUVEAUX-NÉS		NUMÉROS DES ACTES	
		Naissances	Reconnaissances
Aublanc,	Louis	14	
Audue,	Anne-Marie	15	
Besson,	Pierre-Marie-Léon	16	
Bonin,	Charles	4	
Bonin,	Jean-Marie	8	
Bonin,	François	12	
Girard,	Antoine	3	
Guillon,	Jeanne-Françoise	17	
Lardy,	Claude-Marie	19	
Lardy,	Marie-Joséphine	1	
Lhenry,	Marie-Henriette	10	
Mazille,	Henriette-Thérèse	9	
Mazille,	Jean-Joseph	11	
Montel,	Claude-Etienne	6	
Salabeau,	Philibert	5	
Tapillon,	Antoine	20	
Trost,	Marius	2	
Simon,	Claude-Marie	13	
Thomas,	Claude-Marie	7	
Thomas,	Claude-Marie	21	
Thomas,	Marius	18	

NOMS & PRÉNOMS DES DÉCÉDÉS		NUMÉROS DES ACTES
Alacoque,	Jean	3
Bonin,	Benoît	19
Bucrosant,	Philipe	4
Goyard,	Jeanne	11
Grizard,	Jeanne-Marie	18
Jacquemier,	Antoinette-Marie	14
Lapalus,	Justine	17
Lardy,	Marie-Joséphine	5
Laronze,	Claudine	6
Nerboud	(enfant sans vie)	7
Salabeau,	Philibert	16
Tapillon,	Jean	1
Terrard,	Claude	10
Thassard,	Jean	9
Trost,	Marie-Claudine	2
Rochette,	Louis	12
Saunier,	Antoinette	8
Temple,	Philibert	15
Thomas,	Jean-Marie (acte de transcription)	13

NOMS & PRÉNOMS DES ÉPOUX	NUMÉROS DES ACTES
Boisselet, Jean et Fougnon, Benoîte	1
Bonin, Jean-Baptiste et Clément, Jeanne-Marie	4
Decrozant, Philibert et Lacombe, Marie Louise	2
Demojean, Joseph et Desfaits, Catherine-Louise	5
Hauteville, Joseph-Henri et Jacquet, Marie-Louise	6
Jacquet, Louis et Fougerat, Philomène	7
Lebre, Jean et Boutardon, Benoîte	3

État civil 1999

NAISSANCES

PEDROSO Romain	né le 20 avril 1999 à Paray-le-Monial
CARRETTE Anthony	né le 28 juin 1999 à Mâcon
JEANDEAU Stéphane	né le 13 août 1999 à Mâcon
GRIFFON Cédric	né le 1er sept 1999 à Paray-le-Monial

MARIAGES

À Vérosvres

BAS Laurent, charpentier
et GRIFFON Danielle, employée commerciale le 28 août 1999

décès

Mme BIDAUT Marguerite Francine	le 13 juillet 1999 à Lyon 4e
Mme JANIN Claudia Joséphine	le 13 novembre 1999 à Charolles
Mme DARGAUD Marguerite Andrée	le 24 oct. 1999 à Bois-Ste-Marie
M. FARGEOT René	le 30 déc. 1999 à Milly-Lamartine

Renseignements utiles

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Mardi - Jeudi - Samedi 9 h - 12 h
Secrétaire : Madame BESSON Yvonne Téléphone : 03 85 24 80 72

La POSTE

	Bureau ouvert	*Départ du courrier*
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :	9 h - 12h /13 h 30 - 16 h	15 h 55
Mercredi :	9 h - 10 h 30 /15 h - 16 h	15 h 55
Samedi :	8 h 30 - 11 h 30	12 h

Receveuse : Mme MAZILLE Jacqueline, Téléphone : 03 85 24 80 74

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
Responsable : Madame BRUMAIRE Simone

SALLE POLYVALENTE

Responsable location : Madame AUBLANC Agnès Téléphone : 03 85 24 80 59
Dépositaire clefs : Monsieur DEDIEU Alain Téléphone : 03 85 24 85 21

Ce bulletin a été réalisé par le conseil municipal avec la participation des responsables des associations.
Et la collaboration de Véronique Mazille, Yvonne Besson et Marc Combier
Merci aux auteurs des textes et des photographies
Mise en forme Marc Combier - Imprimé par Turboprint à Beaubery
Responsable de la publication André Desbois.
© Commune de Vérosvres 1er trimestre 2000

Manifestations prévues en 2000

dimanche 9 janvier ..... Vœux du Maire et du Conseil Municipal
mercredi 12 janvier ..... Galettes des Rois au club des Aînés
samedi 15 janvier ..... Banquet des Chasseurs
samedi 22 janvier ..... Veillée Communale Société d'Intérêt Local
mardi 25 janvier ..... Dictée de la fédération au club des Aînés
dimanche 30 janvier ..... Sortie S.I.L. à Gevrey Chambertin pour la Saint Vincent tournante

samedi 12 février ..... Choucroute du Foot
samedi 19 février ..... Veillée Photos et Vidéo Société d'Intérêt Local
courant février ..... Opération Boudin organisée par la Société de Chasse

samedi 18 mars ..... Théâtre Société d'Intérêt Local
samedi 25 mars ..... Théâtre Société d'Intérêt Local
dimanche 26 mars ..... Théâtre Société d'Intérêt Local

samedi 1er avril ..... " Corée " des Chasseurs
mardi 18 avril ..... Concours de Manille des Aînés

dimanche 7 mai ..... Randonnée Pédestre Société d'Intérêt Local
mercredi 17 mai ..... Repas de printemps des Aînés à la ferme auberge de Châtenay

jeudi 1er juin ..... Fête de l'Ascension
mercredi 21 et jeudi 22 juin ..... Voyage du club des Aînés : deux jours en Alsace

mercredi 5 juillet ..... Interclubs avec Beaubery à Vérosvres
vendredi 14 juillet ..... Tournoi de Foot
dimanche 30 juillet ..... Assemblée Générale de la Société de Chasse

samedi 5 août ..... Fête Patronale
dimanche 6 août ..... Fête Patronale

samedi 2 septembre ..... Voyage Société d'Intérêt Local
mercredi 6 septembre ..... Sortie des Aînés : Beaune et ses environs
dimanche 24 septembre ..... Loto du club des Aînés

samedi 7 octobre ..... Assemblée Générale de la Société d'Intérêt Local
dimanche 15 octobre ..... Concours de Manille de la Société d'Intérêt Local
dimanche 22 octobre ..... Thé dansant du club des Aînés

à préciser novembre ..... Concours du Tarot Vroulon

à préciser décembre ..... Téléthon
courant décembre ..... Repas et Assemblée Générale du club des Aînés
dimanche 31 décembre ..... Réveillon de la Saint-Sylvestre Société d'Intérêt Local

Verobriga 1999

le 31 décembre 1999